



HONORAIRES D'AGENCE au 1^{er} Janvier 2022

1/ HONORAIRES DE TRANSACTION TTC

Prix en €	%
Jusqu'à 100.000 euros	10% avec un minimum de 5000 euros
Jusqu'à 200.000 euros	7 %
Jusqu'à 300.000 euros	6 %
Jusqu'à 400.000 euros	5 %
Au-delà	5 %

Honoraires à la charge du mandant

2/ HONORAIRES DE LOCATION TTC

Pour la visite du logement, la constitution du dossier et la rédaction du bail : 12 € TTC/m²

Pour l'établissement de l'état des lieux : 3 € TTC/m²

3/ GESTION

6 % HT du montant mensuel de quittancement

2 % TTC pour l'assurance « loyers impayés, Contentieux et Détériorations Immobilières »

4/ HONORAIRES DE LOCATION A USAGE COMMERCIAL

6 mois de loyer HC/HT

5/ HONORAIRES : CESSION DE FONDS DE COMMERCE et CESSION D'UN DROIT AU BAIL :

7600 € : transactions comprises entre 0 et 7600 €

10 % : transactions comprises entre 76.000 € et 300.000 €

9 % : transactions supérieures à 300.000 €

HAPPY IMMO – Agence LAFORÊT

12/16, place du Général Leclerc 92150 SURESNES - Tél. 01.41.38.08.38

E-mail : suresnes@lafortet.fr - Site Internet : www.lafortet.com

SARL au capital de 20.000 euros – RCS Nanterre n° 523003978 – Caisse de Garantie : CEGI 128, rue La Boétie, 75008 Paris – Montant garantie : 400 000 euros
Banque séquestre : BNP PARIBAS – N° compte : 3004 01403 00041000874 32 – Carte professionnelle : 1092 N 1003 – TVA : FR 865 230 03 978